19e ANNEE. — NUMÉRO 184 FRIBOURG : GRAND'RUE, 13 VENDREDI 9 AOUT 1889

LA LIBERTÉ

Macti animo estote Dilecti Filii et viriliter agite in Deo fidentes, cujus causæ servitis hujus apostolicæ cathedræ doctrinis innixi. *(Bref de Pie IX à la* LIBERTÉ.)

O. I. X.

Libenter etiam perspeximus vobis in eo ministerio quo fungimini propositum esse firmiter monitis adhærere quæ ab hac Sancta Sede catholicis scriptoribus sunt tradita. *(Bref de Léon XIII à la* LIBERTÉ.)

M. V. X.

La Presse est une Œuvre pie, d'une utilité souveraine. (PIE IX.)

ABONNEMENTS

	SUISSE	ÉTRANGER
Un an . . .	12 Fr.	25 Fr.
Six mois . .	6 » 50	13 »
Trois mois . .	4 »	7 »

BULLETIN POLITIQUE

M. Constans et les élections. — Les résultats du scrutin de dimanche sont diversement appréciés par la presse. Les *modérés accordent* au parti conservateur un gain de 83 sièges, tandis que d'autres portent le nombre à 120. La vérité est probablement dans un juste milieu. Mais peu importe qu'elle se trouve en deçà ou au delà de la centaine, les conservateurs triomphent, et tout esprit droit et sérieux peut s'en réjouir.

Cette statistique électorale qui est bizarre, incertaine et mal définie, doit son caractère nuageux aux efforts de M. Constans, *homme d'une habileté consommée et* d'une conscience peu scrupuleuse.

Il fallait à tout prix masquer aux yeux du pays les succès des *conservateurs*. Le ministre de l'Intérieur a eu recours à un artifice de classification. Divisant les républicains en modérés et en radicaux, il a classé parmi les premiers une cinquantaine de conservateurs notoires, qui dans leur profession de foi condamnaient, ouvertement la politique du gouvernement mais n'attaquaient pas la forme du pouvoir. Ce *sont des modérés assurément*, mais leur modération ne ressemble en rien à celle de M. Ferry ou à celle de M. Thévenet. Républicains sincères, ils veulent un gouvernement constitutionnel et démocratique, partisan de la liberté, religieux et sage, en un mot, leur modération est l'antipode du calcul intéressé, lent et dépourvu de franchise qui caractérise l'opportunisme.

La défense du général Boulanger. — Nos lecteurs trouveront plus loin une analyse de la réponse que M. Boulanger adresse au peuple. Cette réponse paraît solide et probante, les parties en sont bien liées, le ton est digne et vif. Quels en seront les effets? *Il est facile de le prévoir.* Les violences matérielles sortent des excès d'autorité et le mot de Lamartine est vrai plus que jamais : *La République, incapable de vivre de vertus, vivait de stupeur.* M. Boulanger est condamné d'avance, sa cause est entendue et le verdict prononcé depuis longtemps. Il a raison de faire appel au peuple, lui seul est réfractaire aux haines politiques et seul aussi il revise les proscriptions imméritées.

Le Congrès économique de Washington. — On sait qu'il va se réunir à Washington, en octobre prochain, un Congrès composé de délégués des Etats des deux Amériques ayant pour objet la formation d'un *Zollverein américain. Les protectionnistes du Nouveau-Monde réclament* l'unification des tarifs douaniers, l'adoption d'un système monétaire uniforme, l'établissement d'un tribunal arbitral, une loi garantissant le Continent contre les empiètements européens.

Ces vœux ne tendent à rien moins qu'à interdire l'accès de l'Amérique aux citoyesn de l'ancien Continent et notre commerce ne peut que souffrir de cette fédération économique.

Décidément, la République universelle, basée sur la fraternité des hommes et la *paternité de Dieu*, n'est pas près de se réaliser. Chacun chez soi et pour soi, telle est la devise qui conviendrait à notre époque de progrès et de civilisation.

RÉPONSE
DE
SA SAINTETÉ LÉON XIII
A L'ADRESSE DES ŒUVRES CATHOLIQUES
DE LA VILLE ET RÉPUBLIQUE DE FRIBOURG

Nous publions ci-dessous une lettre adressée de Rome par S. E. le cardinal Rampolla. *Les paroles suaves et énergiques* du cardinal-secrétaire, qui est l'interprète des sentiments de Léon XIII, sont de nature à réjouir les cœurs catholiques. Une bénédiction spéciale est accordée aux Fribourgeois qui se rendront à Paray-le-Monial *le 15 août prochain et qui prendront* part à l'Hommage-Lige *universel* rendu par les délégués de toutes les nations à Celui qui est le Roi immortel des siècles et qui, malgré Satan, triomphera de ses ennemis. *Aimable tendresse du Souverain-Pontife* et qui montre combien son cœur apostolique a été sensible aux démonstrations de foi et de piété qui se *sont produites dans notre patrie !*

Deux Etats, celui de l'Equateur dans le Nouveau-Monde et, dans le Vieux, celui de Fribourg, qui, comme l'écrivait un *profond penseur*, n'a rien à envier à la jeune République de l'Amérique, ces Etats qui ont donné le spectacle à ravir les anges, troublé l'enfer, irrité la Révolution, auront, à Paray-le-Monial, parmi les peuples du monde entier, la première place. « Il n'y a rien de petit pour qui rien n'est grand. »

Que les unités sociales des autres pays viennent se grouper autour des étendards de Fribourg et de l'Equateur, car Jésus-Christ et le Roi des nations, et les unités sociales sont appelées a résoudre la terrible question qui s'impose, *n'en déplaise* à Gambetta, qui disait : « Il n'y a pas de question sociale. »

Ce sont les œuvres catholiques, groupant les influences chrétiennes de toute nature, dans les vieilles comme dans les jeunes Sociétés, qui referont ce que nous saluons dans ces deux peuples de Quito et de Fribourg, qui, *en dépit de Satan* et de ses suppôts, ont su, en pleine époque d'apostasie, réaliser les promesses faites au monde par les *infaillibles enseignements de saint Pierre, vivant dans* Pie IX et Léon XIII.

Au T. Illustre et T. R. Chanoine Schorderet, à Fribourg (Suisse).

Les catholiques du canton de Fribourg ont donné en tout temps de telles preuves de leur obéissance au Saint-Siège apostolique et du vif intérêt qu'ils portent à sa *cause, qu'ils ont mérité* la bienveillance des Pontifes romains et le titre honorable de défenseurs du Saint-Siège.

Dignes fils de leurs aïeux, les Fribourgeois d'aujourd'hui se prosternent aux *pieds du trône pontifical, et renouvelant* les protestations de dévouement illimité et d'affection sans bornes à la Personne de Celui qui a été appelé par la Providence divine à régir l'Eglise universelle, ils implorent une bénédiction spéciale pour les délégués des cantons et de la Suisse qui iront le 15 courant, à Paray-le-Monial, rendre un nouvel hommage au Sacré-Cœur de Jésus pour y puiser de *nouvelles forces et s'affermir dans les sentiments louables qui les animent.*

Le Saint-Père, condescend avec bienveillance à leurs pieux désirs, leur accorde de cœur la bénédiction qu'ils im*plorent, prie le Très-Haut d'exaucer les* prières qui, à cette occasion, s'élèveront vers son trône divin, et d'accorder aux pèlerins une large participation à ses bienfaits célestes.

Je suis heureux pour ma part de ré*pondre, très illustre et très révérend chanoine, à votre lettre du 31 juillet qui* accompagnait votre Adresse et avec une profonde estime je me déclare votre très dévoué.

Rome, 5 *août 1889.*

M. Card. RAMPOLLA.

Rev. Sig. Canonico Schorderet. Friborgo, Svizzera.

ILLUSTRISSIMO SIGNORE,

I cattolici del cantone di Friborgo diedero *in ogni tempo tali* attestati di ossequio alla Sede Apostolica e di vivo interesse alla Sua causa, da meritare la benevolenza dei Romani Pontefici e l'onorevole titolo di difensori della Santa Sede.

Non degeneri dai loro antenati i Friborgesi *di oggi si prostrano a' piedi del Trono* pontificio, e rinnovando le proteste di devo*zione illimitata e d'immancabile affetto alla* Personna di Colui che dalla Providenza divina fu chiamato a reggere la Chiesa universale, invocano una speziale Benedizione per i Delegati cantonali e della Svizzera, che il giorno 15 del corrente mese andranno *a Paray-le-Monial per rendere nuovo omaggio al Sacro Cuore di Gesù* per attingervi nuova forza e raffermarsi nei lodevoli sentimenti dai quali sono animati.

Ed il Santo Padre, benignamente aderendo al pio desiderio, imparte di cuore la implorata Benedizione, e prega l'Altissimo di assecondare le preghiere che in tal occasione saranno inalzate al suo trono divino, e di concedere ai Pellegrini ogni maggior copia de' suoi celesti doni.

Tanto son lieto di participare a V. S. Illma in replica alla lettera del 31 Luglio onde mi veniva accompagnato l'Indirizzo e *con sensi di distinta stima mi dichiaro*

Di N. S. Illma

Roma, 5 agosto 1889.

Affmo per servirla :

M. *Card.* RAMPOLLA.

CONFÉDÉRATION

Berne, le 8 août 1889.

Les nouvelles erronées données par plusieurs journaux ont amené le Conseil fédéral à publier une petite note sur nos relations actuelles avec l'*empire allemand. Certains* journaux, ou plutôt leurs correspondants à Berne, avaient donné la grande nouvelle que le prince-chancelier avait laissé clairement entendre, dans la note remise mardi au Conseil fédéral, qu'il est prêt à entamer des négociations pour un nouveau traité d'établissement et qu'il espère que ces négociations aboutiront à un résultat amiable. *Je fais remarquer que ce sont les mêmes* journalistes qui, il y a quinze *jours*, lançaient des nouvelles alarmistes et qui aujourd'hui voyent tout en rose. Histoire de donner un démenti à soi-même.

J'ai déjà exprimé mon opinion au sujet d'un nouveau traité. L'Allemagne a reproché à la Suisse, dans des documents offi*ciels qu'elle a rendus publics et par cela* même plus aggravants, de ne pas exécuter strictement le dit traité. A quoi la Suisse a répondu que ce reproche était mal fondé, que ni le texte du traité, ni les négociations qui ont précédé sa conclusion, peuvent servir de base aux arguments formulés par la chancellerie allemande, et, pour comble, M. Droz, malin de métier, a cité les propres paroles de M. de Bismark à l'appui de sa thèse.

La Suisse ne cèdera donc et elle ne peut pas céder aux demandes de l'Allemagne; si celle-ci veut un nouveau traité, elle doit simplement se conformer à notre manière *d'interpréter le traité et reconnaître ses* torts dans un acte public, dans un nouveau traité qui ne sera qu'une seconde édition du premier. Or, il n'est pas douteux que le Conseil fédéral, pour faciliter les bons rapports entre les deux pays, ferait de son mieux, et il aurait raison, pour dorer la pilule que doit avaler le chancelier. Mais, comme il s'agit des principes, il est impos*sible, malgré les riches ressources de la diplomatie, de ne pas nommer les choses* par leur nom véritable, d'arriver à un *traité qui ne soit en flagrante contradiction* soit avec la thèse du Conseil fédéral, soit avec les prétentions de l'Allemagne.

Tout cela ressort de la note publiée par le Conseil fédéral, qui dit « que la teneur de cette réponse n'exclut pas l'attente que les questions pendantes entre la Suisse et l'Al*lemagne pourront recevoir une solution* amiable. Ah! qu'il est joli le langage de la diplomatie, « n'exclut pas l'attente », ça me fait l'effet d'une autre note publiée, il y *a deux ans, non moins diplomatique.*

C'était au mois de mai ou juin 1887. On commença à éprouver dans le public les premières inquiétudes sur la santé du malheureux empereur Frédéric, alors encore kronprinz Frédéric-Guillaume. Le cé-

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Paris, 8 août.

L'arrestation du capitaine Bujac est démentie par ce fait que le capitaine continue son service à Saint-Brieuc.

Paris, 8 août.

Les agitations recommencent au Tonkin.

Le transport *Colombo* a embarqué hier à Oran huit cents hommes de la légion étrangère à destination de l'Indo-Chine.

Aldershof, 8 août.

Pendant le lunch qui lui a été offert, l'empereur répondant au toast du duc de Cambridge a déclaré qu'il remplira toujours *son devoir qui est de maintenir les traditions* d'amitié qui tient les deux nations.

Son désir est de voir cette amitié durer longtemps, ainsi que la fraternité qui existe depuis tant d'années entre les soldats allemands et les *soldats anglais.*

L'empereur repartira vendredi matin.

Chartres, 8 août.

Les obsèques de *Mgr Regnault*, évêque de Chartres, ont eu lieu aujourd'hui.

Mgr d'Hulst, recteur de l'Institut catholique de Paris a prononcé l'oraison funèbre.

Londres, 8 août.

Le *Standard* prétend que l'Angleterre et la triple alliance sont unies, quoiqu'il n'existe aucun traité d'alliance, parce qu'elles approuvent réciproquement leur politique et veulent *également l'indépendance* des peuples Balkans.

Londres, 8 août.

La reine Victoria se rendra prochainement à Berlin.

Berlin, 8 août.

La *Gazette de la Bourse* insinue avec mystère que le mois d'août courant aura une plus grande importance historique que le mois d'août 1870 et que de graves événements se préparent.

St-Pétersbourg, 8 *août.*

Le *Sviet* assure que le *choléra* est à Berlin.

Le langage germanophobe de la presse russe s'accentue de plus en plus.

Rome, 8 août.

On annonce la publication d'une Encyclique sur la dévotion à saint Joseph et à la Sainte-Vierge, pour obtenir leur patronage *dans les circonstances très graves où se* trouve l'Eglise.

Naples, 8 *août.*

La mission du roi du Sioah est attendue à Naples pour le 15 août.

Parmi les dons que le roi Menélik envoie au roi d'Italie se trouve une défense d'éléphant mesurant deux mètres cinquante de *longueur.*

Vevey, 8 août.

La soirée vénitienne a été splendide.

Le golfe entier était embrasé.

Des feux innombrables apparaissaient sur les montagnes. Les bateaux étaient surchargés par la foule qui admirait depuis le lac les feux d'artifice et le panorama des illuminations.

Hier, un *banquet a été offert à* la presse par la Société des maîtres d'hôtels de Montreux et de Vevey à l'hôtel du Righi vaudois.

Environ 140 journalistes de tous pays y assistaient.

Riche menu et beaucoup de cordialité.

Pendant toute la nuit une foule énorme *sans logis a circulé dans les rues de Vevey* remplissant les cafés et établissements.

De nombreux Fribourgeois étaient présents.

Ce matin dès quatre heures, des bateaux et des trains bondés débarquent d'innombrables arrivants.

Des milliers de personnes n'ont pu obtenir des billets pour les estrades.

Vevey *(11 heures), 8 août.*

La représentation a été extra-brillante.

Des ovations enthousiastes ont été faites aux exécutants par 15,000 spectateurs.

Les armaillis emportent aujourd'hui la palme des acclamations.

M. Currat s'est surpassé.

Le chant des Collombes a arraché des larmes et des bravos.

L'abbé-président a embrassé le *bouebo* qui a été hissé sur une estrade d'honneur.

lèbre docteur Mackenzie fut appelé auprès de l'auguste malade, et à la suite de cette consultation, fut publié, par le *Moniteur officiel*, un petit entrefilet. Il était conçu dans les termes qu'adopta avec tant de succès le médecin anglais et qui lui permirent de lutter une année entière avec le redoutable chancelier, et disait que l'état de l'auguste malade excluait, par l'espoir qu'on n'arrive pas, par un traitement conforme, à rétablir sa santé. On connait le reste.

On a beaucoup remarqué dans les milieux politiques la présence assidue du nouvel attaché militaire allemand, à la réunion de nos officiers. Il paraît que nos officiers ont été enchantés de son affabilité et de sa parfaite tenue de militaire et d'homme du monde. Il ne faut pourtant pas s'étonner, car, les officiers allemands, pour la plupart, enrôlés de bonne heure dans des maisons de cadets, reçoivent une éducation grand genre au double point de vue, militaire et mondain, éducation qui est complétée du coup par la société dans laquelle ils ont accès en entrant dans le monde.

Il est aussi évident que ce poste important d'attaché militaire n'est confié qu'à des officiers qui répondent à toutes les exigences qu'ils doivent satisfaire, et qu'on a soin de choisir un officier qui, tout en connaissant son métier, est en même temps un parfait gentlemen.

Nos conseillers fédéraux se sont donnés de grand cœur à la joie ces derniers jours, et la plupart d'entre eux ont assisté aux grandes fêtes de Vevey. M. Welti est pourtant resté à Berne, où lundi on a pu le voir à l'entrée de la cantine de la fête des officiers qui, ce jour-là, donnait abri à une réunion bien différente de celle d'il y a huit jours. La Société de tempérance suisse y tenait ses assises. Le Conseil fédéral y était invité, comme les autorités bernoises, l'Université, etc.

Le Conseil fédéral s'était excusé par lettre, dans laquelle il souhaitait bon succès aux efforts moralisateurs de la dite Société. Un membre de la Société fit l'éloge du Conseil fédéral, tout en regrettant son absence, au moment même où l'honorable chef du département des chemins de fer, se trouvait à l'entrée de la cantine. Par contre le colonel Muller, syndic de la ville fédérale, a parlé et après lui le professeur Hilfy, au nom de l'Université. Tous les deux ont rendu hommage aux bons desseins de la Société, sans toutefois, cela se comprend, se déclarer ses partisans. En effet, tout le monde n'est pas appelé à s'abstenir de toutes les boissons.

Je ne veux pas passer sous silence un autre fait important. M. Welti a assisté dernièrement — c'est la cinquième fois — aux examens du collège de Sarnen dirigé comme on sait, par les RR. PP. Bénédictins de Mund-Gries. Comme ami intime de feu le landammann Hermann il passa parfois quelques jours de vacance auprès de celui-ci à Sachseln et quand cela fut au temps des examens à Sarnen il y assistait avec son ami. Il paraît qu'il tient à continuer cette bonne tradition.

D'ailleurs, je sais par des élèves du collège, qu'il n'y assistait pas, comme curieux, mais qu'il demanda au recteur de pouvoir examiner lui-même dans certaines branches du programme, comme le grec et les mathématiques. Le recteur répondait avec empressement à cette demande, que l'honorable conseiller fédéral avait tout droit de faire, car M. Welti passe pour bon helléniste et l'on dit, que comme M. Gladstone passe ses heures de loisir à lire l'Homeir, lui aime à lire les discours de Démosthène. C'est là sans doute qu'il a trouvé le cachet qui distingue avantageusement ses discours parlementaires de beaucoup d'autres. Je dois ajouter que M. Welti a toujours été bien satisfait des examens de Sarnen. Il est regrettable que ces collègues, notamment M. Schenk, n'imitent pas son exemple et aillent se convaincre eux-mêmes du bien fondé des critiques adressées contre les établissements dirigés par des religieux.

Conflit avec l'Allemagne. — Nous lisons dans la *Strasburger-Post* les lignes suivantes :

« Malgré la dénonciation du traité de commerce, nos rapports avec la Suisse sont de nouveau revenus d'une manière sensible à des sentiments plus amicaux. La sympathie générale que toute l'Allemagne cultivée a manifestée pour la fête récente du poète Keller a produit une impression excellente en Suisse, et l'éloquence chaleureuse, partant vraiment du cœur, avec laquelle, lors de la fête de gymnastique à Munich, l'orateur de la députation suisse a insisté sur les liens intellectuels qui unissent l'Allemagne et la Confédération, ne pouvait que nous être agréable. Sur la base de ces sentiments mutuels, il ne sera pas difficile de trouver une heureuse issue aux dissentiments d'opinions politiques qui subsistent encore. Le fait que nous-mêmes en Allemagne ne sommes point disposés à entamer une guerre économique à propos d'une petite querelle politique, est suffisamment démontré par la présence en Suisse de personnages allemands éminents, comme le général comte Waldersee et le ministre von Maybach, et d'un si grand nombre de professeurs d'universités, de jurisconsultes, de médecins, de négociants, d'artistes, bref d'Allemands de toutes les conditions, qui y font comme par le passé leur séjour ordinaire d'été. »

Suisse et Allemagne. — On télégraphiait de Berlin à la *Gazette de Francfort* le renseignement suivant :

« Contrairement aux suppositions qui ont surgi dans la presse, et d'après lesquelles les négociations diplomatiques avec la Suisse auraient été en fait dirigées par le comte Herbert de Bismarck, nous apprenons de fort bonne source que tel n'est point le cas. C'est le chancelier de l'empire lui-même qui a suivi toute cette affaire et fourni le thème de toutes les notes allemandes. »

NOUVELLES DES CANTONS

Les travaux de construction de l'**Exposition Philomathique** de Genève sont achevés :

En raison de nombreuses demandes d'industriels de la Suisse et de l'étranger qui n'ont pas eu le temps d'être prêts pour l'ouverture de l'Exposition fixée au 20 août, un délai de dix jours leur est accordé.

L'Exposition n'ouvrira donc que le 1er septembre. Les demandes d'admission seront reçues jusqu'au 30 courant.

Homicide. — La *Revue* donne les renseignements suivants sur l'assassinat de La Rippe :

« Dans la soirée de lundi, une discussion s'est engagée à l'auberge communale de La Rippe, entre M. Berlie, tenancier de l'auberge, et quelques ouvriers italiens occupés dans le voisinage. Le débat roulait sur un règlement de compte. L'un des Italiens s'est détaché du groupe disant qu'il allait « arranger l'affaire ». Il se dirigea vers l'aubergiste couteau ouvert. A ce moment, M. Margueron, qui assistait passsivement à la scène, intervint en pacificateur, mais reçut le coup destiné à M. Berlie. Frappé d'un coup mortel à l'aisne, M. Margueron s'est affaissé peu à peu pour toujours. C'était un jeune homme estimé et père de plusieurs enfants en bas âge. On peut juger de l'indignation de chacun en présence d'un crime aussi épouvantable.

« La victime, qui avait été aubergiste dans le même lieu, avait déjà été colletée il y a quelques années par des gens de la même nation. »

Concours musical. — Un comité provisoire composé de MM. E. Klein, conseiller d'Etat; J. Lecoultre, officier du Corps de musique de Landwehr; H. Cartier, président de la Fanfare genevoise; E. Mermet, président de la société la Cécilienne; D. Archinard, président de la Société de chant du Conservatoire; M. Salis, vice-président de la société Galin-Paris-Chevé, informe que les sociétés chorales et instrumentales de Genève ont décidé d'organiser, pour le mois d'août 1890, à Genève, un concours suisse et un concours international de sociétés de chant et de sociétés de musique (fanfares et musiques d'harmonie) auxquelles sont conviées, dores et déjà, toutes les sociétés. Elles peuvent être assurées de trouver auprès de la population l'accueil le plus empressé et le plus sympathique.

Le règlement des concours, le programme des fêtes organisées à cette occasion, la liste des prix, etc., seront communiqués à temps voulu.

Statistique. — Les trente districts du canton de Berne comptent ensemble 2146 auberges qui sont exploitées toute l'année, ce qui correspond à une auberge pour 251 habitants. Le district qui en possède le plus est celui de Porrentruy, qui en a 183, soit une pour 139 habitants; celui qui en a le moins est Frütigen, dont le nombre correspond à une auberge pour 414 habitants. La ville de Berne compte 233 auberges.

ÉTRANGER

COURRIER TÉLÉGRAPHIQUE

(Dépêches du 7 août)

Vevey. — Il y a immense affluence ce soir pour la fête vénitienne. De toutes les directions les bateaux et les trains déversent incessamment des flots de voyageurs.

Cent journalistes environ, de diverses nationalités, avaient accepté l'invitation de la Société des maitres d'hôtels de Vevey et Montreux, et ont pris part à un excellent banquet au Grand-Hôtel de Glyon.

De nombreux toasts ont été prononcés.

M. Dubochet, au nom des invitants, a souhaité la bienvenue aux représentants de la presse. M. Renoir, rédacteur de la *Paix*, a parlé en termes extrêmement aimables, gracieux et spirituels, des sentiments artistiques et patriotiques du peuple suisse.

M. Serment a exprimé les remerciements de ses collègues de la presse suisse aux hôteliers de Montreux et de Vevey.

M. Ceresole, abbé de la Confrérie des vignerons, a insisté, dans un éloquent discours, sur le développement pris par l'industrie des hôtels, sur la conscience avec laquelle elle est exercée et sur les services qu'elle rend au pays. Parmi les autres discours, il faut citer particulièrement celui de M. Ed. Secretan, qui a porté un toast à toute la presse européenne, sans distinction d'opinions et de nationalités, qui est toujours bien accueillie lorsqu'elle vient avec des sentiments d'affection.

Puis celui de M. Daniel, correspondant suisse de l'*Allgemeine Zeitung* de Munich, qui a rappelé le deuil universel de l'Europe, et particulièrement de la Suisse, lors de la mort de Frédéric II. Les liens de sympathies qui existent entre les deux nations, malheureusement un instant troublés, n'ont pas été altérés.

Ont parlé encore M. Fischer, correspondant de la *National-Zeitung*, de Bâle, M. Umiltà, qui a exprimé les sympathies de la nation italienne pour la République suisse intangible, MM. Grand-Carteret, Lommel, ancien directeur du Jura-Berne, et d'autres.

La réunion a été très cordiale.

Londres. — L'empereur Guillaume et le prince Henri de Prusse ont débarqué à Portsmouth et sont partis pour assister à la revue de l'Aldershot. Le prince de Galles, légèrement indisposé, ne les accompagne pas.

Aldershot. — Environ trente mille hommes de toutes armes figuraient à la revue qui a eu lieu avec un grand succès. Le temps était superbe et la tenue des troupes admirable.

L'empereur Guillaume a félicité le duc de Cambridge et le général Wood.

Liverpool. — Le jury a rapporté un verdict de culpabilité contre Mme Maybrick, accusée d'avoir empoisonné son mari. Mme Maybrick a été condamnée à mort.

Bordeaux. — L'affaire de MM. Déroulède, Laisant et Laguerre est venue devant la cour d'appel de Bordeaux, qui a confirmé le jugement du tribunal d'Angoulème à l'égard de MM. Laisant et Laguerre, mais infirmé le jugement acquittant M. Déroulède du chef de rébellion. Il a condamné ce dernier à 300 fr. d'amende. MM. Déroulède et Laguerre sont condamnés aux dépens.

Paris. — Environ deux mille étudiants français et étrangers en costume, avec leurs bannières, sont allés ce matin saluer M. Pasteur, qu'ils ont acclamé aux cris de : « Vive Pasteur! Vive la France! »

M. Pasteur, très ému, a remercié tout particulièrement les délégués des universités étrangères de leurs témoignages de sympathie à l'égard de la France et que la France n'oubliera jamais. Il a terminé en disant :

« Je salue respectueusement vos bannières, emblèmes de vos patries. »

Le shah a reçu ce matin M. de Lesseps. On croit qu'il quittera la France, allant à Baden-Baden.

CHRONIQUE GENERALE

La réponse de M. Boulanger. — L'affaire Boulanger intéresse l'Europe entière, non pas à cause des personnalités qui sont en jeu, mais au point de vue des principes que les antagonistes personnifient et surtout au point de vue de l'influence française en Europe. Le rôle de la France est subordonné à la forme de son gouvernement et à la valeur des hommes qui la dirigent. De plus, le procès qui est dirigé par la Haute Cour a passionné tous les esprits; nous résumerons donc l'appel du général au « peuple mon seul juge ». M. Boulanger répond à l'accusation de M. Q. de Beaurepaire, et il faut le dire, il semble la détruire.

AU PEUPLE, MON SEUL JUGE

Je m'adresse à tous les honnêtes gens et non aux juges de la Haute Cour, dont je ne reconnais ni la compétence, ni l'impartialité.

Si même ce tribunal d'exception, dont toute la France sait par avance quel sera l'arrêt, ce tribunal politique, chargé de condamner son adversaire, ce tribunal dont la sentence ne peut être qu'inique et

---

123 FEUILLETON DE LA *LIBERTÉ*

GARCIA MORENO

PRÉSIDENT

DE LA RÉPUBLIQUE DE L'ÉQUATEUR

L'ÉTAT CHRÉTIEN

(1869-1875.)

Par la brèche de la Porta-Pia, Victor-Emmanuel pénètre dans la vieille cité des Papes et s'installe cyniquement, aux applaudissements de la Révolution, dans le palais du Quirinal.

On reste stupéfait devant cette violation du droit des gens, mais plus encore peut-être devant la honteuse attitude des puissances européennes qui l'ont encouragée ou tout au moins tolérée. Durant les dix années que Victor-Emmanuel consacra, lui et son comparse Garibaldi, à l'*annexion* successive des Provinces pontificales, les souverains promulguèrent le nouveau principe de *non-intervention*, en vertu duquel le fort a droit d'écraser le faible sans qu'il soit permis à qui que ce soit de s'interposer entre eux. Au reste, avant l'arrivée à Rome du roi de Piémont, les gouvernements d'Europe l'avaient déjà reconnu comme roi d'Italie. Pendant que ses canons battaient en brèche les murailles de la Ville éternelle, Pie IX, s'adressant aux membres du corps diplomatique rassemblés dans ses appartements, leur dit avec tristesse : « Messieurs, je voudrais pouvoir vous dire que je compte sur vous et que quelqu'un d'entre vous aura, comme jadis, l'honneur de tirer l'Eglise de ses tribulations. Les temps sont changés, le pauvre vieux Pape ne compte plus sur personne ici-bas ; mais l'Eglise est immortelle, Messieurs, ne l'oubliez pas. » Les diplomates, qui connaissaient leurs maîtres, restèrent muets. Néanmoins, le vaillant Pontife, du fond de sa prison, dénonça à tous les potentats et à tout le peuple catholique l'exécrable forfait dont il était victime. Dans son Encyclique du 1er novembre, il raconta comment Victor-Emmanuel avait osé lui proposer la session volontaire des Etats de l'Eglise. « Naboth, disait-il avec un de ses prédécesseurs, défendit sa vigne au prix de son sang; et nous abandonnerions les droits et les possessions de l'Eglise que nous avons juré de maintenir intacts ! nous sacrifierions la liberté du Siège apostolique, intimement liée à la liberté de l'Eglise universelle ! » Il ajoutait que, « au mépris de ses protestations, le roi de Piémont avait envahi la Ville éternelle, après avoir abattu les murailles à coups de canon ». Puis, le Vicaire du Christ, en vertu de son autorité toute puissante, lançait de nouveau l'excommunication contre les auteurs et fauteurs de l'abominable attentat commis contre l'Eglise de Dieu. En même temps, le Secrétaire d'Etat, par une circulaire aux représentants du Saint-Siège à l'étranger, protestait au nom des droits politiques contre l'occupation de Rome, montrant la flagrante injustice dont s'était rendu coupable le roi de Piémont, et la servitude du Saint-Père désormais à la merci des envahisseurs. Il avertissait néanmoins tous les chefs d'Etat que « malgré les violences du gouvernement italien et ses efforts pour amener les cabinets européens à ratifier l'invasion des Etats pontificaux, *chose qui paraissait impossible*, le Saint-Père fidèle à ses serments et à sa conscience, revendiquerait ses droits par tous les moyens en son pouvoir, et affronterait la prison et la mort plutôt que de trahir son devoir ». Ce qui paraissait impossible en fait de lâcheté, les princes le réalisèrent. Les uns, complices de la Révolution, les autres terrifiés par elle, restèrent muets devant le fait accompli ; et les bourreaux du Pape allaient enfin s'applaudir d'avoir tué le droit sans soulever d'autre protestation que les larmes impuissantes des catholiques, quand, par la grâce de Dieu, une voix éclatante, la voix du président de l'Equateur, retentit comme un coup de foudre au sommet des Andes, et vint rappeler à nos rois d'Europe qu'ils peuvent écraser le juste, mais que la justice ne meurt pas.

Garcia Moreno avait suivi, scène par scène, la passion de Pie IX. Il avait applaudi aux touchantes mais fermes protestations de l'agneau luttant contre le loup ; la croisade des zouaves pontificaux contre les nouveaux sarrasins l'avait transporté d'admiration. Combien de fois ne lui arriva-t-il pas de s'écrier, en variant un peu le mot de Clovis : « Que ne suis-je à la tête des Francs ! » Mais, s'il lui manquait l'épée de Clovis ou de Charlemagne, le grand cœur des héros battait dans sa poitrine. Quand le crime fut consommé, il résolut de pousser au moins le cri du centurion romain, sur le Calvaire : « C'est le Fils de Dieu que vous avez attaché à la croix. » Les révolutionnaires aiguiseront leurs poignards, les grands rois d'Europe frémiront de colère à la pensée de ce principicule américain qui les dénonce à l'indignation du monde civilisé : qu'importe ? Dieu ne meurt pas. L'encyclique du Pape parut à l'Equateur dans les premiers jours de janvier 1871 ; le 18, on lisait au journal officiel cette énergique protestation, adressée selon la forme constitutionnelle, au ministre de Victor-Emmanuel :

« Le soussigné, ministre des affaires extérieures de la République de l'Equateur, a l'honneur d'adresser la protestation suivante à son Excellence le ministre des affaires étrangères du roi Victor-Emmanuel, à l'occasion des évènements douloureux survenus depuis septembre dernier dans la capitale du monde catholique.

« L'existence même du catholicisme étant attaquée dans la personne de son auguste chef, le représentant de l'unité catholique, lequel s'est vu dépouiller de son domaine temporel, unique et nécessaire garantie de sa liberté et de son indépendance dans l'exercice de sa mission divine, Votre Excellence reconnaîtra que tout catholique, et à plus forte raison tout gouvernement qui régit une notable portion de catholiques, a non seulement le droit mais le devoir de protester contre cet odieux et sacrilège attentat.

(A suivre.)

odieuse, s'était contenté de relever contre moi ce *prétendu crime d'attentat dont* le mépris *public a déjà fait justice, je me* serais tu, laissant au pays le soin de juger mes juges.

Mais, *s'apercevant du ridicule de* l'accusation qu'il portait, ne pouvant même fournir à son appui l'ombre d'une preuve, M. Quesnay de Beaurepaire, — le valet qu'on *est allé chercher pour* faire cette besogne, au refus des magistrats — a essayé d'un moyen habile pour tromper l'opinion.

Mais les *criminels* les plus habiles ne savent pas tout prévoir. M. Quesnay de Beaurepaire n'avait pas prévu que son dossier tomberait entre les mains de mes amis *avant l'audience, et maintenant*, que la Haute Cour fasse sa besogne, qu'elle rende un jugement déjà tout rédigé : toute la France saura par avance avec quelles preuves, avec *quels documents* falsifiés, avec quels témoins payés, se jouera cette parodie de la justice !

LA CARRIÈRE MILITAIRE DU GÉNÉRAL

Pour confondre le procureur général, pour le convaincre de mensonge, je veux, quelle que soit la longueur de cette réfutation, répondre point par point à son réquisitoire.

Il est d'abord étrange que ce magistrat, qui parle si longuement de la carrière militaire de mon ami Dillon, pour le calomnier et mentir impudemment, semble ignorer la mienne. On dirait, à lire son étrange factum, que ma carrière n'a commencé qu'en 1882.

Cependant, alors, j'avais vingt-huit années de service, vingt campagnes, quatre blessures et deux citations à l'ordre de l'armée.

Peut-être, après tout, dois-je savoir gré à M. Quesnay de Beaurepaire de ne pas avoir dit que, si quatre fois je suis tombé sur le champ de bataille, c'est que j'ai voulu me faire blesser tout exprès dans le but de conquérir plus tard une popularité malsaine !

Toujours est-il qu'en 1882, étant général de brigade et directeur de l'infanterie, j'avais, d'après M. de Beaurepaire, « des ambitions excessives ».

On voit bien que le procureur M. de Thévenet ignore ce qu'est la modeste situation d'un général de brigade, qui ne peut guère avoir « des ambitions excessives ».

LES PRÉTENDUS AGENTS

Ici, je relève une première accusation mensongère : M. de Beaurepaire prétend que j'ai, à cette époque, envoyé un agent à *un libraire militaire, pour le prier de répandre* ma biographie dans l'armée. C'est faux, je défie le procureur général et le libraire dont il s'agit, M. Baudoin, de prouver *que c'est moi* qui avais envoyé celui qu'on appelle mon agent.

Le réquisitoire ensuite déclare qu'à Tunis « j'ai poursuivi l'exécution de mes plans ! » *et que j'y ai eu différents* agents, entre autres une femme. Je ne sais si une femme, vieille ou jeune, est venue me trouver à Tunis ; mais, ce que je sais bien, c'est qu'*aucune femme ne m'a servi* d'agent et que, si le fait eût été exact, mon honorable adversaire, M. Cambon, en eût certainement parlé dans sa déposition.

LE CAFÉ EN TABLETTES

Jamais je ne me suis occupé de cette affaire pas plus que d'aucune autre. On m'a *demandé un jour de faire* un essai dans ma division comme cela se fait à chaque instant dans toute l'armée française, les officiers compétents m'ont répondu que c'était détestable. J'ai transmis les rapports, et voilà tout.

DÉTOURNEMENTS

Vous dites : « A la veille de son départ, n'étant plus ministre, *il s'est emparé d'une* somme de 30,000 francs et l'a détournée. » Cette fois, il s'agit des fonds secrets.

Il est exact que la veille de mon départ M. l'intendant *Reichert m'a remis une* somme de 30,000 francs en me rendant ses comptes. Cette somme était ce qui restait de la mensualité des fonds secrets.

Vous dites que *je l'ai détournée*, voici le reçu qui établit ce que j'ai fait :

Reçu de M. le général Boulanger la somme de 32,000 fr. (trente deux mille francs) pour les diverses missions que j'ai remplies pour le compte du ministère de la guerre en Allemagne et en Belgique.

Paris, le 31 mai 1887.

AL. DE MONDION.

La personne qui l'a signé avait été mon agent, elle avait rendu de grands services que mon devoir est de taire à moins que vous ne me forciez à les dire.

Je lui devais cette somme, la France la lui devait, je la lui ai payée.

On remarquera même qu'elle dépasse de 2,000 francs celle qui me fut apportée par M. Reichert.

Mes relations avec le général Ferron étaient telles, que je préférai prendre deux *mille francs dans ma bourse et ne rien dire.*

Je crois, Monsieur le procureur général, que j'ai établi mes comptes d'une façon suffisamment précise. Je souhaite à votre ami, votre complice, M. Constans, de pouvoir tenir une comptabilité aussi exacte de ses fonds secrets.

L'ARGENT

D'où vient l'argent ? demande le procureur général.

Naïvement, vous répondez pour moi. *Vous constatez qu'en moins d'une année* j'ai reçu 1,275 lettres chargées.

EMBAUCHAGES

Je vous défie de trouver un officier ou même un soldat qui ose dire, sur sa parole d'honneur, que j'aie tenté de l'embaucher.

La vérité, c'est que vous n'avez rien trouvé contre moi, et que vous ne pouviez rien trouver, parce qu'il n'y avait rien.

M. le général Saussier en témoigne lui-*même dans sa déposition.*

Votre document judiciaire est un tissu de calomnies maladroites et de mensonges cyniques ; vous ne vous êtes servi, pour le faire, que des témoignages achetés d'un agent de la police secrète et d'un escroc, ou des cancans ineptes ramassés dans les livres de M. Joseph Reinach, gendre et neveu du baron Kohn de Reinach, dont je n'ai pas voulu faire les affaires.

CONCLUSION

Mes adversaires, qui s'intitulent mes juges, me condamneront demain ; mais vous *et vos maîtres, les honnêtes gens*, qui sont l'immense majorité dans notre chère patrie, vous ont déjà jugés et condamnés.

Notre magistrature française a la plus *belle histoire qui soit au monde, c'est en* vain qu'on chercherait dans son passé un magistrat ayant fait un métier semblable au vôtre.

La réponse que je fais à vos calomnies, je l'ai dit en commençant, je le répète encore, ce n'est pas à mes soi-disant juges que je l'adresse, c'est à tous mes concitoyens, à *tous les Français* honnêtes et patriotes, car c'est de leur *verdict seul que j'ai souci*, et, ce verdict, ils le rendront bientôt, quand leurs bulletins de vote condamneront vous, les juges que vous m'avez donnés et vos maîtres qui vous ont fait faire votre vilaine besogne.

Car vous ne le savez peut-être pas, ô magistrat mal renseigné, mais le plus grand reproche que m'adressent certains de mes amis, parfois trop ardents, c'est mon respect absolu de la légalité, consacrée par les suffrages du peuple.

Oui, moi, que vous accusez d'attentat, j'estime que le bulletin de vote est la seule arme qu'il soit permis désormais d'employer, et, si le suffrage universel a eu déjà si souvent confiance en moi, c'est qu'il sait quelle confiance j'ai en lui.

C'est à lui que j'en appelle de vos calomnies, que j'ai confondues, et de la parodie de justice qui va se jouer.

J'en appelle de l'iniquité des parlementaires à la justice du peuple !

Général BOULANGER.

Londres, le 5 août 1889.

Le capitaine Bujac. — Tous les journaux d'hier ont annoncé que le capitaine Bujac, qui appartenait à l'état-major du général Boulanger et qui fut ensuite attaché au ministère des affaires étrangères, avait été arrêté sous l'inculpation d'espionnage payé par l'Allemagne.

Cette nouvelle est absolument fausse. L'agence Havas télégraphie qu'aux ministères de la guerre, de l'intérieur et des *affaires étrangères on ne sait rien de cette* prétendue arrestation.

Maladie de Mgr de Haerne. — On annonce que Mgr de Haerne, doyen d'âge *de la Chambre belge, est gravement malade.*

Ce noble vieillard est un orateur distingué, dont le patriotisme et le talent honorent le sacerdoce et la nation belges.

Accident. — *M. Georges Hugo, petit-*fils de Victor Hugo, a failli périr dans la Manche. Il était parti du Havre avec des amis sur un yacht, qui a touché un rocher et qui *coulait, quand il fut aperçu par un* bateau de sauvetage. Les naufragés ont été recueillis au moment où le yacht disparaissait.

On *sait que le grand poète a vu disparaître* l'un après l'autre tous ses enfants, dans des circonstances analogues à celle qui a failli coûter la vie à son petit-fils.

Le rendement des impôts en France. — L'administration des finances vient de publier le rendement des impôts et revenus indirects ainsi que des monopoles de l'Etat pendant le mois de juillet 1889. Les résultats accusent une plus-value de 7,400,000 fr. par rapport aux *évaluations budgétaires* et une augmentation de 2,586,000 francs sur le mois de juillet 1888.

Par rapport aux évaluations budgétaires, il y a une plus-value sur l'enregistrement de 308,500, le timbre, 472,500, les douanes, *896,900, les contributions indirectes, 800,000*, les sels, 383,000, les sucres, 1,696,400, contributions indirectes (monopoles), 973,000, postes, 1,631,400, télégraphes, 307,300 ; il *y a une moins value sur les valeurs mobi*lières, 69,000.

L'Italie et l'Allemagne. — Les *Novodni Listy* donnent les renseignements suivants sur la convention militaire italo-allemande.

D'après le journal tchèque, deux corps italiens iront à la rescousse de l'Allemagne contre la France ; ce sont le 5e, celui de Vérone, et le 6e, celui de Bologne.

Le commandement sera confié au général Pianella, actuellement commandant du 5e corps d'armée.

Grâce à cette coopération italienne, cinq corps d'armée allemands, sous le commandement du roi de Saxe, pourront être dirigés contre la Russie à l'aide des troupes autrichiennes.

Emigration. — On raconte que dix-sept émigrants espagnols sont morts de faim dans la traversée de Malaga à Buenos-Ayres à bord d'un steamer italien.

REVUE DES JOURNAUX

Le mémoire du général Boulanger défraye les colonnes de tous les journaux ; ils sont à peu près unanimes à déclarer que les révélations du général produiront une immense impression dans le pays, parce qu'elles constituent des arguments péremptoires pour sa défense.

Voici les principaux extraits des feuilles de toute nuance :

La France. — Le mémoire de l'accusé nous a paru rédigé avec méthode et suite, sans subterfuges et sans habiletés de mauvais aloi.

A l'exception d'une allusion aux aptitudes littéraires de M. de Beaurepaire, allusion qui détonne un peu dans un document de cette gravité, on ne trouvera dans cet exposé très lucidé et très serré que des faits et des chiffres.

Les membres de la haute cour ne manqueront pas de le consulter et nous serions également très surpris si, dans la masse de ces juges improvisés, il ne se rencontrait pas quelques-uns de ces hommes sans haine, sans rancune, n'ayant à se venger de rien ni de personne, qui hésiteront après cette lecture à prononcer la peine des concussionnaires contre un ancien ministre de la guerre dont l'avoir et le débit figuraient surtout au grand livre du patriotisme et de la défense du pays.

Le National. — Ce document est certainement appelé à produire une grande impression dans le public et l'on peut affirmer que ce n'est pas à la haute cour qu'on sera le plus satisfait *de son apparition.*

Si, en effet, l'on comptait, grâce à l'absence du principal accusé, en finir aisément et en quelques jours avec lui, le succès de ce calcul se trouve singulièrement compromis.

La défense dans tous les cas est maintenant publique et le pays peut déjà juger qu'elle est autrement concluante que le réquisitoire du procureur général.

La Cocarde. — *La réponse est décisive, écra*sante. Le chef du parti national, le champion de la République honnête, détruit, sans en laisser debout une seule phrase, le réquisitoire du mauvais romancier Q. de Beaurepaire.

La Liberté. — Quant à la justification du général, le manifeste où il la présente contient certainement de sa part une protestation énergique contre les imputations dirigées contre lui, *surtout contre celles* qui l'attaquent dans sa probité ; mais le fond de ce grand procès ne pourrait évidemment être complètement mis en lumière que si un débat contradictoire venait en éclairer les moindres détails.

Seule, la haute cour et peut-être le conseil de guerre pourront, à travers ces affirmations contraires, rechercher la vérité.

La Gazette de France. — Nous qui avons toujours considéré comme très exagérées les accusations portées par les opportunistes contre leur ancien ami et serviteur, nous n'attachons qu'une importance très relative à ces débats.

Cette *querelle entre deux factions, à laquelle* on essaye de donner une forme juridique, est bien une des comédies les plus écœurantes qu'on puisse voir. Elle marque de son sceau quasi burlesque notre temps de décadence.

L'Univers. — On ne saurait nier qu'à côté du réquisitoire, la défense du général Boulanger fera très bonne figure. Il n'y a point de circonlocutions, point d'arguties procédurières, *point de fausse déclamation et à certains en*droits l'on y sent vraiment vibrer l'indignation du soldat pris de dégoût en face d'imputations outrageantes qui visent à faire de son épée de combat l'instrument d'un vil marché de trafiquants.

LETTRE DE ROME

(Correspondance particulière de la Liberté.)

Rome, 4 août.

La nouvelle la plus importante de la huitaine, c'est l'heureuse issue des *négociations* entre la Russie et le Saint-Siège pour la provision des évêchés vacants. Cette nouvelle, loin d'être atténuée, est pleinement confirmée par le départ, en vertu d'un congé, assez court d'ailleurs, de M. Iswolski, le chargé d'affaires officieux de la Russie près le Saint-Siège. C'est, en effet, après avoir abouti à un accord complet sur la nomination des nouveaux évêques russes, que *M. Iswolski est* parti directement pour St-Pétersbourg, afin de soumettre à la sanction de son gouvernement tous les détails de cette importante affaire. Aussitôt cette sanction obtenue — ce qui ne fait pas de doute, car, malgré le caractère simplement officieux de sa mission, M. Iswolski était muni d'assez amples pouvoirs — le Saint-Père pourra procéder à la nomination des *nouveaux titulaires aux sept évêchés* catholiques vacants de l'empire russe. Il n'y aura pas besoin pour cela d'attendre la convocation d'un consistoire, et l'on assure déjà que ces *évêques seront nommés par Bref de la Propa*gande, comme cela a lieu d'ordinaire pour les pays de missions. Cette fois, aucun des évêchés vacants n'a été omis dans le résultat des négociations, comme c'était arrivé lors du dernier consistoire, à l'occasion duquel Léon XIII dut déclarer : « Ou tous les sièges vacants seront pourvus, ou il n'y en aura aucun », afin d'empêcher ainsi, comme il l'a heureusement *obtenu, que deux ou trois de ces évêchés* ne vinssent à être supprimés.

* *

L'espionnage et les mesures de surveillance autour du Vatican *continuent avec une ri*gueur croissante. M. Crispi aurait déclaré, dans ses conversations avec les diplomates étrangers, qu'il s'agit de prévenir un coup de main de la part des radicaux, de peur que ceux-ci n'envahissent le Vatican le jour où le Pape viendrait à partir. Mais on fait courir une autre *version que M. Crispi lui-même aurait accré*ditée dans des conversations plus intimes, à *savoir qu'il se proposerait*, aussitôt averti du moment où le Pape quitterait le Vatican, de lui faire rendre les honneurs souverains par de forts détachements de troupes et de tenir toute prête et organisée une manifestation bruyante où les libéraux seraient les premiers à acclamer le Pape et à le contraindre à ne point partir. Que si, malgré cela, le départ *avait lieu effectivement, le gouvernement ita*lien *proclamerait, avec sa désinvolture* habituelle, que le Pape jouissait ici de tous les honneurs, de toute la liberté possible *(sic)*, et il rejetterait ainsi sur le Saint-Siège la responsabilité de l'événement.

Toutefois, il pourrait arriver, comme cela eut lieu en 1848, que le Pape trouvât moyen, en cas de départ, de quitter le Vatican à la dérobée sous la seule escorte d'un ambassa*deur de pleine confiance.*

A ce propos et à la suite du choix de l'Espagne comme lieu de refuge du Pape, on annonce la prochaine nomination du nouvel ambassadeur de cette puissance auprès du Saint-Siège, en remplacement de M. Groizard y Gomez, de la Serna, qui a déjà quitté ce poste pour aller occuper à Madrid celui de président du Conseil d'Etat.

* *

Le flot du radicalisme monte à vue d'œil en Italie, grâce aux coupables condescendances du pouvoir. Un procès politique débattu na*guère à la Cour d'assises de Rome en a fourni* une nouvelle preuve. Il s'agissait des républicains arrêtés dès le mois de janvier dernier, à la Portà-Pia, à la suite d'une manifestation où, non contents de proférer les cris les plus séditieux, ils s'étaient livrés à des voies de *fait contre les agents de police, en en blessant* plusieurs assez grièvement. On a laissé traîner six mois l'instruction du procès, et lorsque les *blessés ont été guéris, lorsqu'on a eu tout* le temps de perdre la première impression de cette échauffourée, dénoncée d'abord ni plus ni moins comme « un attentat à la sûreté de l'Etat », les jurés ont été appelés à juger les coupables. Ceux-ci et leurs avocats se sont retranchés derrière le manque de preuves suf*fisantes et le caractère nullement séditieux* de la manifestation. Tel avocat défenseur a pu *dire à l'appui* que les cris de « Vive la République et autres entendus à la manifestation de janvier n'étaient que « l'expression d'un désir inoffensif et licite pour une forme libre de gouvernement, puisque les emblèmes républicains ont pu figurer depuis, impunément dans maintes occasions », notamment lors du fameux cortège pour l'apothéose de Giordano-*Bruno. Cette raison a persuadé, paraît-il, les* jurés, qui ont rendu un verdict d'acquittement, où l'on s'accorde à voir un nouvel encouragement donné aux partis extrêmes.

L'audace croissante de ces partis explique sans doute l'ajournement indéfini du voyage, si souvent *annoncé, du roi Humbert dans les* Pouilles. Le roi vient, il est vrai, de rentrer à Rome subitement et l'on dit même que c'est pour concerter les détails de ce voyage ; mais il y a lieu de *croire plutôt que c'est pour de* graves raisons d'Etat et que, dans le cas fort probable où il renoncerait au voyage dans les Pouilles, M. Crispi y suppléerait par une tournée en Sicile où il s'est fait inviter à *grands coups de caisse par les syndics de l'île.* Cela servirait à distraire le public des appréhensions que la politique de M. Crispi a inspirées ces derniers temps.

* *

Malgré les démentis opposés d'abord aux mesures exceptionnelles que le ministère de la marine a donné l'ordre de prendre dans le golfe de la Spezia, il se confirme que le barrage de ce golfe est bel et bien décidé. Les habitants de la Spezia en ont été déjà avertis par la capitainerie du port. Les gros navires ne pourront plus passer sur la gauche de la digue, tandis que, sur la droite, on a fixé à cet effet une *distance de 200 mètres à partir de la pointe de* la digue. Les dispositions les plus sévères ont été prises pour les mouillages.

V.

FRIBOURG

Orage. — Lundi, entre 3 et 4 heures du *matin, un violent orage s'est produit dans* la contrée du lac de Morat et la foudre est tombée à Löwenberg.

Une demi-douzaine de poteaux de télégraphe ont été frappés et endommagés.

PETITES GAZETTES

A LA FRONTIÈRE ITALO-SUISSE. — On mande de Lugano, 5 août : « Un drame sanglant vient de se passer à la frontière italo-suisse, dans la vallée de Renago. Deux douaniers italiens

avaient aperçu deux contrebandiers, ils les poursuivirent ; les deux malheureux abandonnèrent leur charge de tabac et épicerie et, allégés du poids, ils allaient disparaître, lorsque trois coups de fusil retentirent ; un des contrebandiers tomba frappé. Les douaniers ramassèrent le butin et retournèrent à leur poste, sans s'occuper de l'homme qui était tombé ; ce n'est que plus tard que des ouvriers trouvèrent le blessé agonisant et baigné dans son sang sur le bord du chemin. Apporté à l'hôpital de Côme, le blessé a expiré une heure après ; c'était un jeune meunier de 19 ans, sujet italien. L'autorité n'a pu obtenir de lui que ces mots incohérents : « confini ! fucilata ! » (frontière, fusillade). »

FRUITS. — La gare de Frick, (Argovie) a expédié 11 wagons de cerises en fûts, représentant un poids de 3,300 quintaux, soit, à raison de 11 à 12 francs le quintal, une valeur d'environ 38,000 fr.

— La récolte des fruits promet un résultat exceptionnel cette année dans le canton de Zoug. Il en est de même de celle du miel, un seul éleveur en a récolté 2 ½ quintaux métriques.

UN CONGRÈS DE LA DERNIÈRE ORIGINALITÉ. — On ne sait plus quel congrès inventer à l'occasion de l'Exposition universelle. En voici un nouveau : un congrès international des pompes à incendie !

On lit à ce sujet dans le *Petit Marseillais* :

« L'idée d'un congrès international de pompes à incendie a été des mieux accueillie, surtout à Londres, où une souscription publique a été ouverte à l'effet de réunir un imposant contingent de pompiers anglais. Le lord-maire de Londres et nombre d'autres notabilités du Parlement anglais ont accordé leur haut patronage à cette œuvre.

« On peut d'ores et déjà être assuré que trois cents pompiers anglais, dont vingt firewomen (femmes pompiers) prendront part au concours international. Les firemen et firewomen qui partiront de Londres, le 25 août, pour arriver à Paris le 26 au soir, amèneront avec eux chevaux, pompes à vapeur, échelles et autres engins de sauvetage, voitures d'ambulances, etc. »

BIBLIOGRAPHIES

Valais et Chamounix, IIIe livraison. — **Zermatt** *(Les vallées de Saas et de Saint-Nicolas* Nos 100 à 102, d'après F. O. WOLF, avec 26 illustrations par J. WEBER et X. IMFELD, et une carte. — Prix : **1** fr. **50.**

La série de la charmante collection *L'Europe illustrée* s'enrichit chaque année de quelques nouveaux numéros. Chaque nouvelle livraison surpasse la précédente par l'exécution parfaite des illustrations et par la description des contrées qu'elle fait dérouler à nos yeux. Les Nos 100 à 102 en sont une nouvelle preuve ; ils nous présentent la haute vallée de Zermatt dominée par le Mont Rose et le Cervin, ces deux géants de nos Alpes, qui, de longtemps encore, ne cesseront de tenter le courage et l'adresse des touristes exercés. Ne trouvent-ils pas, en effet, dans ce monde des glaciers et des neiges éternelles, tout ce que la haute région alpine peut offrir de plus beau ?

Le texte, aussi bien que les illustrations qui l'embellissent, est digne de cette belle et célèbre vallée du pays valaisan.

Le foyer domestique. Journal pour la famille paraissant tous les samedis. — Un an : 6 fr. Six mois : 3 fr. — Attinger frères éditeurs, Neuchâtel.

Sommaire du No 31 : Les repas en famille. — Papillon (poésie). — Correspondance. — A quoi Tom pensait (fin). — Le village historique du Champ-de-Mars, à l'Exposition. — Les bains. — Recette de cuisine. — Divers. — Charade. — Solution du No 29.

M. SOUSSENS, *rédacteur.*

Observatoire météorologique de Fribourg
Les observations sont recueillies chaque jour à 7 h. du matin et 1 et 7 h. du soir.

BAROMÈTRE

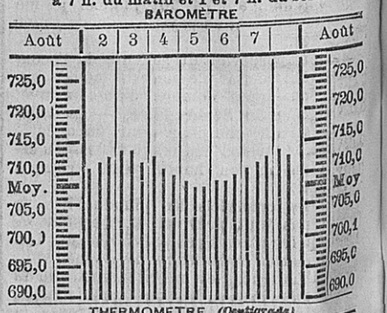

THERMOMETRE *(Centigrade)*

Août	2	3	4	5	6	7	Août
7h. matin	15	15	15	15	17	16	12	7h. matin
1 h. soir	21	25	24	20	24	23	21	1 h. soir
7 h. soir	18	19	20	20	20	18		7 h. soir
Minimum	15	15	15	15	17	16		Minimum
Maximum	21	25	24	20	24	23		Maximum

Pour tout ce qui concerne les annonces, s'adresser exclusivement aux bureaux de la Société anonyme, agence suisse de publicité, Orell-Fussli & Cie, à Fribourg, 69, rue des Epouses, 69.

Schinz & Bäer

ZUR LYS
6, Leonhards graben, 6

BALE

recommandent leurs

CHASSIS FONTE

NOUVEAU SYSTÈME DE FERMETURE
à crémaillère et en boiture étanche

Solide, pratique

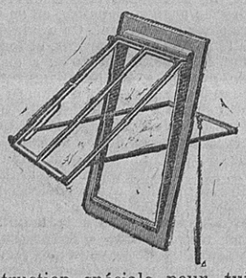

Construction spéciale pour tuiles à recouvrement, de plus
½ tuiles en fonte.
Colonnes en fonte.
Consoles en fonte.
Tuyaux de descente en fonte.
Trappes d'égoût.
Lavoirs fonte, tôle et acier.
Gargouilles de trottoirs.
Pompes, etc., etc. (800)

PRIX RÉDUITS

VINS

A l'**auberge de la Tête-Noire,** à **Romont,** on trouvera continuellement d'excellents vins blancs et rouges, vieux et nouveaux, garantis purs et naturels, à partir du prix de **50** cent. le litre, suivant quantité. — On peut déguster.

Liqueurs à emporter à prix favorables.

Jules RUFFIEUX,
(207/126 *vins et spiritueux.*

Le soussigné prévient son honorable clientèle de la ville et de la campagne qu'on trouvera chez lui à l'occasion *des bénichons, des vins rouges et blancs,* des vins étrangers, des cantons de Vaud et Valais de provenance directe des propriétaires, à des prix raisonnables. Les vins sont analysés par M. de Vevey, chimiste cantonal.

Se recommande, **Philippe Clément,** à la *Grande Société, Rue des Epouses, 142,* à **Fribourg.** (801/548)

ON DEMANDE

un **apprenti-coiffeur.** S'adresser à **Pierre Kessler,** *97, rue de Lausanne,* **Fribourg.** (822/566)

LIBRAIRIE — PAPETERIE — BAZAR

PAUL GUEX

Successeur de Veuve Henri Rudolph

PAYERNE

Fournitures d'écoles, de bureaux et d'administration ; porcelaines et cristaux, verrerie et poterie ordinaires ; porte-monnaie, portefeuilles, étuis à cigares, brosserie, peignes, savons de toilette, éponges, jouets, bijouterie, lunetterie.

Grand choix de papiers peints (tapisserie) à des prix tout à fait bas. — Papier d'emballage.

Reliure en tous genres promptement et soigneusement exécutée.

Dépôt de thé de Chine, qualité supérieure.

Cigares renommés bons secs. Cigarettes. (827)

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Le Magasin est fermé le dimanche

6 DIPLOMES D'HONNEUR ET **10** MÉDAILLES OR ET ARGENT
ont été décernés ces dernières années au véritable

COGNAC GOLLIEZ

FERRUGINEUX

dont 15 ans de succès constants en Suisse et à l'étranger sont la meilleure preuve de son efficacité incontestable contre l'anémie, les pâles couleurs, la faiblesse générale ou locale, le manque d'appétit, les maux de cœur, les vertiges, les crampes d'estomac, la lassitude. (592/411/39)

RÉCONFORTANT, RECONSTITUANT, FORTIFIANT PAR EXCELLENCE
à recommander à toutes les personnes faibles, sujettes aux frissons

REFUSEZ LES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS

dont l'effet est inconnu, et exigez dans les pharmacies le véritable **Cognac Golliez,** à la marque des **deux palmiers,** *seul véritable.*

Se vend en flacons de **2 fr. 50** et **5 fr.** dans toutes les pharmacies.

DÉPOT GÉNÉRAL : **Pharmacie Golliez,** à *Morat.*

VENTE D'IMMEUBLES

Le juge liquidateur des biens de la discussion d'*Adolphe Appenthel,* à *La-Roche,* fera vendre aux enchères publiques, le mardi **27 août** prochain, dès 9 heures du matin, les immeubles comme suit :

Cadastre de la commune de La-Roche, art. 757, Scerwyl, **Laiterie à vapeur,** No 149, de 3 ares 99 centiares, avec machine à vapeur, chaudière à vapeur, fourneaux, centrifuge, malateur, chaudières à fromage, réservoir à lait, bassins à lavage, fabrique de sucre de lait, écurie, porcherie, etc.

Cadastre de la commune de Cerniat : Art. 747. *Les Joux noires,* bois de 11 hectares 48 ares 67 mètres (31 poses 363 perches).

Les enchères auront lieu à l'auberge de la *Croix-Blanche,* à *La-Roche.*

Bulle, le 5 août 1889. (826/568)

Le greffier : L. ROBADEY.

Vie de la vénérée Mère
MARIE DE SALES CHAPPUIS
Religieuse de l'Ordre de la Visitation

Un beau volume, grand in-8° de 750 pages, avec une photogravure. — Prix, **8 francs**

OCCASION

A vendre un excellent

POTAGER

pour une grande famille, au **Bazar fribourgeois,** à **Fribourg.** (829)

VINS EN GROS

On demande un voyageur ayant clientèle, connaissant l'allemand et le français. Appointements et intérêts sur les affaires.

S'adresser à la Société anonyme de publicité, **Orell, Füssli et Cie,** à **Fribourg.** (830)

ON DEMANDE

un domestique sachant soigner le bétail et travailler à la campagne. S'adresser à l'huissier **Sottas,** à **Avry-dev.-Pont,** qui indiquera. (824)

On demande de suite un

Mécanicien capable

pour conduire des machines Marinoni.

Adresser certificats et références, *Case, 921,* **Neuchâtel.** (825)

Succès sans précédent. — Essayez et jugez

TORD-TRIPE

Détruit rats, souris et taupes, sans danger pour les animaux domestiques.

Prix 50 cent., 1 fr. et 2 fr. la boîte.

Vente en gros et en détail chez **P.-A. Christinaz,** *droguiste,* à **Fribourg,** seul dépositaire pour tout le canton de Fribourg. (669)

RÉGÉNÉRATEUR
UNIVERSEL des
CHEVEUX
de Madame
S. A. ALLEN

pour rendre aux cheveux blanchis ou décolorés la couleur, l'éclat et la beauté de la jeunesse. Il renouvelle leur vie, leur force et leur croissance. Les pellicules disparaissent en peu de temps. C'est une préparation sans égal. Son parfum est riche et exquis.

Fabrique : 92 Boulevard Sébastopol, Paris :

Se trouve à **Fribourg** chez *P. Mivelaz,* coiff. parf., 72, rue de Lausanne, et *Egger,* coff. parf., 77, rue de Lausanne. (728)

LES PATRONS DE LA JEUNESSE
OU
PAROISSIEN DE LA JEUNESSE

par M. l'abbé BERTRAND.

In-32, relié toile noire. — Prix 80 cent.